

COMMENT S'ASSURER D'ETRE PARFAITEMENT EN REGLE POUR SA COMMERCIALISATION EN LIGNE ?



La réforme afférente à la vente des prestations de services touristiques (forfaits, hébergements, restauration, loisirs, sport, culture/visites, billetterie, coffrets cadeaux...) applicable depuis le 1er juillet 2018 nécessite encore des mises en conformité de la part de certains professionnels ou non professionnels du tourisme.

Cette réforme est venue élargir le type d'opérateurs concernés, a créé la PVL (Prestation de Voyage Liée), à renforcer l'obligation d'information des clients et plus généralement les conditions de ventes (CGV/CPV).

Beaucoup d'opérateurs se sont engagés dans cette voie en méconnaissant certaines règles applicables propres au code du tourisme et d'autres de manière transversale, telles que le RGPD (mars 2018), la propriété intellectuelle (droits d'auteurs...), le code de commerce, de la consommation...

Ce webinaire a pour objet de vous donner les clés essentielles pour être en règle dans le cadre de votre commercialisation en ligne.

PUBLIC



Tout professionnel du tourisme de Pays de la Loire, qui commercialise ses prestations en ligne

DURÉE



1h30 en distanciel composée de : 1 h de présentation + 15 mn de témoignages + 15 mn de questions-réponses

DATE ET LIEU



En distanciel – via Zoom

Lundi 14 octobre 2024 – 14h30 à 16h00

INTERVENANT



Christian GOSSEAUME – Avocat en droit et fiscalité du tourisme, commerce et propriété intellectuelle

EFFECTIF



100 personnes maximum

HANDICAP



Nous contacter préalablement, dès votre inscription, pour pouvoir vous contacter et échanger afin d'identifier vos besoins et mettre en œuvre les compensations nécessaires ; Référente handicap : fc@comanaging.net

TARIF PAR PARTICIPANT



Gratuit

INFORMATION / CONTACT



Academie e-Tourisme : contact@academie-etourisme-pdl.fr

OBJECTIFS DU WEBINAIRE



1. Connaître et comprendre le champ d'application et l'immatriculation au registre tenu par Atout France
2. Identifier et respecter les 3 obligations fondamentales des opérateurs de voyages et de séjours

PROGRAMME

- Immatriculation : pour qui ? pourquoi ? quel coût ?
- Zoom sur les open-data/place de marchés
- Les CPV (conditions de ventes particulières)
- Zoom sur les obligations d'information, de conseils et d'aide aux clients
- Zoom sur le RGPD
- Zoom sur les droits d'auteur

MISE A DISPOSITION DU SUPPORT DE PRESENTATION

- Le support de présentation sera envoyé en .PDF aux participants après le webinaire (quelques jours)
- Un replay sera proposé sur le site de L'Académie eTourisme en Pays de la Loire

MATERIEL RECOMMANDE POUR SUIVRE LE WEBINAIRE

- Une bonne connexion Internet, un ordinateur avec micro et caméra, un poste au calme, éventuellement un casque pour plus de tranquillité, un smartphone, avoir téléchargé l'application Zoom (dernière version)

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

- Un questionnaire à remplir à chaud en ligne par le participant en fin de session (questionnaire obligatoire)

CONTACT

contact@academie-etourisme-pdl.fr - 06 64 24 91 07 (CoManaging)

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur le site de L'Académie eTourisme :

<https://www.solutions-pro-tourisme-paysdelaloire.fr/solutions/academie-e-tourisme/>